

Communiqué de presse – 28 février 2022

Changement d'échelle de l'agriculture biologique : INRAE et l'Agence Bio signent leur premier accord-cadre

A l'occasion du Salon International de l'Agriculture, Philippe Mauguin, Président - directeur général d'INRAE et Laure Verdeau, directrice de l'Agence Bio – Agence Française pour le Développement et la Promotion de l'Agriculture Biologique (AB), ont signé leur premier accord-cadre. Alors que l'Union Européenne s'est engagée à consacrer à l'agriculture biologique au moins 25% des terres agricoles d'ici 2030, la montée en puissance de cette production pose de nombreuses questions à la recherche et aux acteurs de terrain. Mettant en commun depuis de nombreuses années leurs complémentarités, les deux partenaires souhaitent désormais structurer leur collaboration pour mieux partager connaissances et données autour des défis et leviers à travailler pour répondre à la problématique du changement d'échelle de l'agriculture biologique.

Au regard des défis environnementaux, économiques et sociaux auxquels le secteur agricole et alimentaire doit faire face, l'agriculture biologique est identifiée comme une solution à développer. 9 Français sur 10 ont déclaré avoir consommé des produits bio en 2020. Mais passer à une production mondiale bio à 50% voire plus demain est-il possible et dans quelles conditions? Il s'agit désormais d'analyser la diversité des dimensions à considérer, sur les plans agronomique, économique et social, et des politiques publiques, de travailler sur les freins et les leviers et de faire converger les résultats, déjà acquis ou en cours d'obtention, pour répondre à la problématique du changement d'échelle de l'agriculture biologique. Ce sont des questions de recherche auxquelles travaille INRAE, spécifiquement dans le cadre de son métaprogramme METABIO qui explore l'hypothèse où l'offre nationale de produits bio deviendrait majoritaire.

Comprendre les dynamiques de développement de l'AB pour la structurer

Face à cette problématique de changement d'échelle, les deux partenaires souhaitent renforcer leur collaboration autour des dynamiques de développement de l'AB et de ses impacts sur l'ensemble de la chaîne agri-alimentaire, tant du côté de l'offre, à l'échelle des exploitations, des territoires, que de la demande (la transformation, les consommateurs). L'objectif est aussi de mieux comprendre dans quelles conditions les différents systèmes agricoles, bio, agroécologiques et conventionnels pourraient coexister et pour l'Agence Bio, disposer de ces connaissances pour mieux promouvoir et structurer l'agriculture biologique française.

Les sujets de travaux communs couvrent un large périmètre :

- Les verrous bio-techniques et organisationnels dans les exploitations agricoles en conversion et/ou converties en AB
- Les filières de transformation et de commercialisation des produits biologiques
- La connaissance du consommateur, des comportements alimentaires et leurs effets sur la santé

- La dimension territoriale de l'organisation et du développement de l'AB
- Les impacts environnementaux et climatiques de l'AB
- Les dynamiques des marchés et leurs déterminants
- La sécurité et l'autonomie alimentaire
- Les mesures et les actions de politiques publiques

Pour cela, les travaux pourront s'appuyer sur l'exploitation de données des opérateurs bio issues de la base documentaire ONAB piloté par l'Agence Bio, et sur le réseau de dispositifs expérimentaux en AB d'INRAE.

Le partenariat se matérialisera sous la forme de co-construction de projets de recherches communs et de participation à des instances de réflexion ou de gouvernance sur le sujet du développement de l'AB. INRAE et l'Agence Bio s'attacheront aussi à valoriser les résultats de leurs travaux, sous la forme de formation ou d'actions d'information communes.

Chiffres clés aujourd'hui en France

+ 2.5 Mha en bio en 2020 soit 9.5% de la SAU – une surface doublée en 5 ans depuis 2017.
 +53 000 exploitations en bio en 2020 (+ 13% vs 2019)
 200 000 emplois directs (+12% vs 2019)

Contacts presse

Service de presse INRAE : 01 42 75 91 86 – presse@inrae.fr

Service de presse Agence Bio : agence-bio@havas.com

INRAE, l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement, est un acteur majeur de la recherche et de l'innovation créé le 1er janvier 2020. Institut de recherche finalisé issu de la fusion entre l'Inra et Irstea, INRAE rassemble une communauté de 12 000 personnes, avec 268 unités de recherche, service et expérimentales implantées dans 18 centres sur toute la France. L'institut se positionne parmi les tout premiers organismes de recherche au monde en sciences agricoles et alimentaires, en sciences du végétal et de l'animal, et en écologie-environnement. Il est le premier organisme de recherche mondial spécialisé sur l'ensemble « agriculture-alimentation-environnement ». INRAE a pour ambition d'être un acteur clé des transitions nécessaires pour répondre aux grands enjeux mondiaux. Face à l'augmentation de la population, au changement climatique, à la raréfaction des ressources et au déclin de la biodiversité, l'institut construit des solutions pour des agricultures multi-performantes, une alimentation de qualité et une gestion durable des ressources et des écosystèmes.

L'Agence Bio, créée en 2001, est un groupement d'intérêt public en charge du développement, de la promotion et de la structuration de l'agriculture biologique française. Elle rassemble, au sein de son conseil d'administration, des représentants des Pouvoirs publics – le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, le Ministère de la Transition écologique et solidaire – et des professionnels (FNAB, APCA, Synabio et Coop de France). Ses principales missions :

- Communiquer et informer sur l'agriculture et l'alimentation biologiques et ses vertus environnementales
- Produire, analyser et partager les chiffres du bio avec l'Observatoire National
- Être une instance « de dialogue entre l'amont agricole et l'aval industriel, entre les bios historiques et les plus récents
- Gérer les notifications des producteurs et autres opérateurs certifiés ainsi que l'annuaire professionnel de la Bio,
- Investir le Fonds Avenir BIO de 13 millions d'euros sur les projets collectifs d'entrepreneurs du bio les plus structurants et les plus pérennes pour les filières bio françaises.